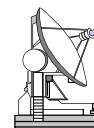


AMICALE DES ANCIENS DE FCR

FCR : France Câbles et Radio (ex-filiale de France Télécom)



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 4 rue Chaudron 75010 PARIS

Internet : <http://anciensdefcr.eu>

Courrier : 9 rue de la Marne, 91480 Quincy sous Sénart

Tél : 01 69 00 39 10

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 FEVRIER 2018

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 15 février, à 10 heures,
Les membres de l'Amicale des Anciens de FCR, dont le siège est sis à Paris au 4, rue Chaudron, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle du restaurant d'entreprise au n° 15 rue d'Anjou, Paris 8^{ème}.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme titulaire d'un pouvoir.

L'assemblée est présidée par Monsieur Claude Bonneau en sa qualité de Président de l'Amicale.

Le Bureau de l'Assemblée est composé de :

- Claude BONNEAU Président
- Dominique DOTIGNY Secrétaire
- André BRAUMAN Trésorier

Nombre d'adhérents : 44
Nombre de présents : 11
Nombre de pouvoirs : 12
Total présents et représentés : 23

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'ensemble des membres présents et représentés atteint 52,3 % du total des adhérents, soit bien davantage que le quorum (25%). En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 10 h 30, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

1. - Examen et approbation du rapport de gestion présenté par le Président

1.1 Nombre d'adhérents

L'effectif au 01/01/2017 était de **49 membres**.

Depuis cette date nous avons eu en 2017 :

- **1 démission** : Daniel LONGPREZ
- **2 résiliations pour défaut de cotisation 2017** : Anthony DAHIREL et Geneviève FIELD
- **1 décès** : Jacques GASNIER

Soit un effectif de **45 adhérents au 31/12/2017**

Le président propose d'observer une minute de silence en la mémoire de Jacques GASNIER et de tous nos collègues disparus en 2017

Par ailleurs, nous avons enregistré il y a quelques jours la démission de Dominique BOTTO, qui ne souhaite pas reconduire son mandat d'administrateur, ni même rester adhérent de l'Amicale.

Au jour de notre assemblée, **l'effectif de l'Amicale est donc de 44 adhérents.**

1.2 Cotisations :

Pour l'année 2017, la cotisation avait été maintenue à 27,00 €.

Presque tous les membres de l'Amicale ont acquitté leur cotisation fin 2017 (sauf les 2 qui ont été radiés) ce qui a été obtenu suite à plusieurs relances personnalisées. Il reste maintenant à faire aussi bien pour 2018 (encore une dizaine de cotisations à encaisser)

1.3 Déroulement du programme d'activités de l'année 2017

Le président fait un bilan rapide des événements et activités proposées par l'amicale à ses adhérents en 2017 :

- **Assemblée générale du 23 février 2017**

La dernière Assemblée générale qui s'est tenue le 23 février dernier **a réuni 16 membres** de l'Amicale et **13 adhérents** avaient donné **leur pouvoir**.

Par ailleurs, 15 personnes ont participé au repas.

Comme l'année passée, une contribution de 10 € était demandée à chaque participant au repas, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration.

- **Repas et CA du 15 juin**

Le déjeuner qui s'est tenu le jeudi 15 juin n'a réuni que 13 participants, ce qui est assez faible et plutôt décevant, mais plusieurs membres fidèles de nos rencontres avaient d'autres engagements pour ce jour-là. Toutefois, l'ambiance fut chaleureuse et conviviale, comme d'habitude.

Le CA de l'Amicale s'est également tenu le 15 juin au matin, afin d'examiner les points habituels de cette réunion de mi-année.

- **Repas et Conseil d'Administration du 14 décembre :**

Ce repas de fin d'année a connu un franc succès en réunissant 17 participants dans une ambiance sympathique et détendue comme le montrent les photos consultables sur notre site web.

Le Conseil d'Administration du 14 décembre a notamment réalisé un premier bilan des activités et du budget de l'année 2017 avant de valider un avant-projet de budget pour l'année 2018.

- **Chocolats de fin d'année :**

Un ballotin de chocolats a été envoyé aux adhérents ayant 70 ans et plus, soit **37 personnes** pour cette année.

Nous avons pu constater, au travers de nombreux messages et témoignages, que beaucoup de destinataires étaient très sensibles à cette petite attention de fin d'année.

1.4 Site web de l'Amicale :

Comme chaque année, nous avons mis en ligne les photos de nos différentes rencontres ainsi que le procès-verbal de la dernière Assemblée générale.

Notre site web a par ailleurs été enrichi ces dernières années de plusieurs témoignages et contributions historiques.

Nous sommes toujours aussi intéressés par tous les documents, photos, vidéos relatifs à l'activité passée de FCR et par vos témoignages personnels.

Donc n'hésitez pas à nous les communiquer afin d'enrichir le contenu de notre site web puisque maintenant nous avons une très grande capacité de mémoire ...

Après diverses questions et observations échangées et plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la première résolution au vote de l'Assemblée.

1^{ère} Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président, approuve l'activité du Conseil d'administration pour l'année 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. - Examen et approbation des comptes 2017 :

André Brauman, Trésorier, commente les tableaux financiers joints à la convocation :

- les **dépenses** sont globalement **inférieures de 131 €** soit 4 % par rapport au budget. Cela résulte d'une participation légèrement supérieure aux prévisions (**+ 69 €**), de frais de fonctionnement réduits (**- 133 €**) et du coût des chocolats inférieur au budget (**- 67 €**), comme le montre le détail suivant :
 - le **repas de l'AG** : **545 €** (15 x 35 € + service) pour **525 €** au budget (15 personnes à 35 €)
 - le **repas de juin** : **475 €** (13 x 35 € + service) pour **525 €** au budget (15 personnes à 35 €)
 - le **repas de décembre** : **624 €** (17 pers à 36,7 €) pour **525 €** au budget (15 pers à 35 €)
 - les **chocolats de fin d'année** : **986 €** pour **1 053 €** au budget (37 personnes)
 - les **frais de fonctionnement** : **392 €**, pour **525 €** prévus au budgetDonc un total de **3 022 € pour les Emplois** versus **3 253 € au budget (- 131 €)**
- Les **recettes** sont **supérieures** aux prévisions (**136 €** soit 5,7 %).
 - les **cotisations** 2017 s'élèvent à **1 324 €** pour une prévision de **1 188 € (+ 136 €)**
 - Les **intérêts 2016 du livret** sont de **8 €** pour **8 €** au budget
 - la **participation des adhérents** s'élève à **1 200 €** pour une prévision de **1 200 €**Donc un total de **2 532 € pour les Ressources** pour **2 396 € au budget (+ 136 €)**
- globalement, le déficit est donc de **490 €**, au lieu de **757 €**, soit inférieur de **267 €** à celui prévu au budget 2017, ce qui est une bonne nouvelle ...
- À la fin de 2017, la trésorerie était de **4 778 €** qui se décomposent en :

Compte courant : 1 412 €
Compte livret : 3 170 €
Caisse : 196 €

Il convient toutefois de déduire au titre du budget 2017 les factures de **986 €** (chocolats) et celle du repas de décembre, réglées mais non encaissées au 31/12/2017.

La trésorerie disponible pour l'exercice 2018 est donc **de 3 168 € pour 2 871 €** prévus au budget 2017 (cf Tableau financier AG 2017), soit un **excédent de 297 €**.

Après quelques échanges et réponses aux questions posées, plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la deuxième résolution au vote de l'Assemblée.

2^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier, approuve, à l'unanimité, les comptes de l'année 2017 et donne son quitus aux Administrateurs pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. - Examen du projet de budget 2018 présenté par le Président

Le Président commente la proposition du budget dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. hypothèses pour les ressources :

- **cotisations** : pour tenir compte de la baisse de l'effectif, le montant est basé sur un nombre d'adhérents (42) inférieur à l'effectif actuel (44), avec une cotisation de 27 €
On a donc retenu un montant de **1 134 €**
- **participations des adhérents** :
 - 10 € / personne pour la participation au repas de l'AG 2018 (prévision 15 participants)
 - 35 € /personne pour le repas de juin (prévision 15 personnes)
 - 35 € /personne pour le repas de décembre (15 personnes)Soit un total de **1 200 €**
- **intérêts 2017 du livret A** versés début 2018 : montant de **5 €**

Soit un total Ressources de 2 339 €

2. hypothèses pour les emplois :

- AG : 15 participants au repas pour un prix unitaire de 35 € soit 525 €
- Repas de juin : 15 participants pour un prix unitaire de 35 € (soit 525 €)
- déjeuner de décembre : 15 participants pour un prix unitaire de 35 € (soit 525 €)
- chocolats de fin d'année : 40 colis à 27 € (soit 1 080 €)
- Fonctionnement : le détail du montant inscrit (525 €) est indiqué dans le tableau.

Soit un total Emplois de 3 180 €

Il en résulte un **déficit prévisionnel de 841 €** pour une **trésorerie disponible de 2 327 €** en fin d'année 2018

Après quelques échanges le Président soumet la troisième résolution au vote de l'Assemblée

3^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale approuve le projet de budget pour l'année 2018 présenté par le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. - Renouvellement des Administrateurs dont le mandat arrive à expiration

Le Président rappelle que le mandat de deux administrateurs arrive à échéance :

- Claude BONNEAU
- Dominique BOTTO

Claude BONNEAU donne son accord pour un nouveau mandat, en revanche, comme indiqué supra, **Dominique BOTTO** a démissionné de l'Amicale et ne se représente pas.

Par ailleurs aucune candidature n'est parvenue au Secrétariat pour ces postes d'administrateurs, ni pour celui déjà vacant depuis plusieurs années.

Le président soumet donc au vote la résolution suivante :

4^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale renouvelle pour 2 ans, conformément aux statuts, le mandat arrivé à échéance des Administrateurs suivants :

- **Claude BONNEAU**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président fait observer que l'Amicale compte **désormais 6 administrateurs**, ce qui est le **nombre minimum d'après les statuts** (article 11 : « L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de 6 à 8 membres ... »), donc on ne peut plus réduire sans changer les statuts.

6. - Questions diverses

- Le Tableau des projections financières et des effectifs montre que la réserve de trésorerie de l'Amicale sera épuisée vers 2020, ce qui suscite divers commentaires et quelques propositions au Conseil d'administration pour anticiper et gérer au mieux cette échéance.
- L'adresse du siège social, qui est celle de D. Botto, devra être modifiée en restant à Paris.
- Le prochain Conseil d'administration et le repas de juin sont prévus **le jeudi 14 juin 2018**

Après avoir remercié les participants de leur présence et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 12 heures.

La Secrétaire,

Dominique Dotigny

Le Président,

Claude Bonneau